

Réf: Dossier N° 141838

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIARRASSOUBA SIRIKI TRANSPORT » en abrégé  
« DST »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON CITE VERTE VILLA 576, Lot 576, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentique en date du 10/08/2022 reçus par Me Kramo Simplicie Kouakou, et enregistrés au CEPICI le 08/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIARRASSOUBA SIRIKI TRANSPORT »

en abrégé « DST »

Objet : L'accroissement des ressources financières et l'amélioration des conditions de vie des sociétaires notamment par:

- Transport et logistique.
- Import-Export;
- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON CITE VERTE VILLA 576, Lot 576, Ilot 00

Dirigeant(s) : M DIARRASSOUBA SIRIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08401 du 16/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42242/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

